

ARRÉTS

Association des retraités et retraitées de l'ÉTS



Bientôt retraité.e ?

Voici votre invitation à rejoindre l'ARRÉTS !

Fondée en 2016, l'Association des retraités et retraitées de l'ÉTS regroupe aujourd'hui plusieurs membres provenant de divers services et départements de l'ÉTS.

Quels sont les avantages exclusifs ?

Comme membre, vous bénéficierez de nombreux avantages pour une modeste cotisation annuelle de quelques dollars :

- Participation aux activités organisées, soit **gratuitement**, soit à des **tarifs très avantageux**
- Possibilité de **sélectionner vos activités** préférées parmi un vaste choix : visites de musées et d'expositions, repas de Noël, visites guidées à pied, tournées gourmandes, visites de vignobles, présentations exclusives de nouvelles installations de l'ÉTS, conférences sur des sujets variés (finances et assurances collectives à la retraite, utilisation de la technologie...), etc.
- Accès aux services de la **bibliothèque** de l'ÉTS
- Accès au **Centre sportif** (mêmes conditions que pour le personnel)
- Rabais à la Coop ÉTS (même prix que les membres de la Coop)
- Informations – et invitations - pour les **activités institutionnelles de l'ÉTS** et du **Club social de l'ÉTS**
- Invitations aux activités d'**Héritage Montréal** et du **Cœur des sciences de l'UQAM**
- Informations sur **vos privilèges** comme retraité.e

Qui peut devenir membre ?

- Les personnes retraitées de l'ÉTS
- Les personnes en retraite graduelle
- Les personnes dont la date de retraite sera en vigueur dans les 12 prochains mois

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire directement via **notre site web** (<https://www.etsmtl.ca/arrets>), ou encore nous transmettre vos coordonnées à l'adresse arrets@etsmtl.ca afin que nous puissions communiquer avec vous.

En outre, le site web de l'ARRÉTS vous donnera tous les détails sur l'Association.

Vos renseignements personnels serviront **uniquement** à vous transmettre de l'information provenant de l'ARRÉTS, qui s'engage à les garder confidentiels.

Il est à noter que vous pourrez vous retirer en tout temps de l'Association et que nous n'êtes pas obligé.e de participer à aucune activité. Vous pourrez le faire à votre convenance, selon vos disponibilités et vos intérêts.

Pourquoi l'ARRÉTS ?

L'ARRÉTS vous offre le plaisir de revoir des collègues de travail que vous avez côtoyés pendant toutes ces années, en participant à des activités stimulantes quelques fois par année. Elle vise à maintenir et à développer des liens d'amitié entre les retraités.e.s.

L'ARRÉTS vous informe des privilèges accordés aux retraité.e.s de l'ÉTS. Elle est à l'écoute de ses membres, les sondent au besoin et donne des suivis aux suggestions d'activités formulées. Enfin, elle défend les intérêts des retraité.e.s de l'ÉTS, notamment à propos des assurances collectives et du régime de retraite de l'UQ par son appartenance à la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ).